



Procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 août 2015

## MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGLÈLE-DE-MONNOIR

À une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir tenue le lundi 24 août 2015 à compter de 18 heures en la salle du Conseil municipal au 7 chemin du Vide à Sainte-Angèle-de-Monnoir et à laquelle sont présents monsieur Michel Picotte, maire et mesdames et messieurs les conseillers suivants :

Denis Paquin, conseiller au poste # 1  
Thérèse Larose D'Amours, conseillère au poste # 2  
Josée Desrochers, conseillère au poste # 3  
Claude Gingras, conseiller au poste # 4  
Francis Côté, conseiller au poste # 5  
Nicolas Beaulne, conseiller au poste # 6

tous formant quorum sous la présidence du maire.

Mme Pierrette Gendron, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

L'avis de convocation a été transmis conformément au *Code municipal* à tous les membres du Conseil municipal, le 20 août 2015, afin de prendre en considération les sujets suivants :

- 1 Devis de l'aménagement de la station d'épuration pour la déphosphatation des eaux usées, pour approbation, (doc)
- 2 Demande de soumissions pour services professionnels pour les travaux à la station d'épuration, nomination du responsable en octroi de contrat, pour approbation (doc)
- 3 Nomination du comité de sélection, pour approbation (même doc qu'au point 2)
- 4 Entente conjointe de travail entre la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir, la direction du SSISAM (cadre) et les employés pompiers du SSIAM, pour approbation (doc déjà transmis)
- 5 Conditions particulières accordées au directeur du SSISAM, pour approbation (doc déjà transmis)
- 6 Période de questions
- 7 Clôture de la séance

### Résolution numéro 15-08-186

- 1 Approbation du Devis d'appel d'offres numéro 2015-03 pour la fourniture de services professionnels avec surveillance des travaux pour les travaux de mise à niveau de la station d'épuration

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** d'approuver le devis d'appel d'offres numéro 2015-03 pour la fourniture de services professionnels avec surveillance des travaux pour les travaux de mise à niveau de la station d'épuration des eaux usées.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 15-08-187

- 2 Demande de soumissions pour la fourniture de services professionnels avec la surveillance des travaux pour les travaux de mise à niveau de la station d'épuration dans le cadre du *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)* 2014 à 2018 et du *Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU)*-volet 1
- 

**Considérant** qu'il y a lieu de mandater une firme d'ingénieurs-conseils pour préparer des documents d'appel d'offres ainsi que pour effectuer la surveillance des travaux de mise à niveau de la station d'épuration;

**Considérant** qu'il y a lieu de procéder à la demande de soumissions par appel d'offres public conformément aux articles 935 et suivants du *Code municipal*;

**Considérant** qu'en vertu des articles 936.0.1.1 et suivants du *Code municipal*, le Conseil doit utiliser un système de pondération et d'évaluation des offres dont l'établissement et le fonctionnement respectent certaines règles;

**Pour ces motifs**, il est proposé par M. Francis Côté, appuyé par M. Denis Paquin et **résolu** de demander des soumissions pour la fourniture de services professionnels avec la surveillance des travaux pour les travaux de mise à niveau de la station d'épuration dans le cadre du *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)* 2014 à 2018 et du *Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU)*-volet 1;

Il est **résolu** que l'*Annexe 1 Grille d'évaluation des soumissions* contenue au document d'appel d'offres numéro 2015-03 servant à la demande de soumissions, fait partie intégrante de la présente résolution.

Il est **résolu** de nommer madame Pierrette Gendron, directrice générale, comme responsable en octroi de contrat conformément à la *Politique de gestion contractuelle* de la Municipalité.

Il est également **résolu** que les soumissions seront reçues jusqu'à 10 h le mercredi 16 septembre 2015 au bureau municipal, situé au 5 chemin du Vide à Sainte-Angèle-de-Monnoir.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 15-08-188

- 3 Nomination du comité de sélection pour évaluer les soumissions reçues relatives à la fourniture de services professionnels
- 

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par Mme Thérèse L. D'Amours, il est **résolu** de nommer mesdames Vivianne Moreau, citoyenne, Maryse Robidas, responsable des services techniques, urbanisme et environnement, Pierrette Gendron, directrice générale, et monsieur Denis Mercier, citoyen, pour faire partie du comité de sélection, afin de procéder à l'étude, conformément aux dispositions du *Code municipal*, des soumissions reçues pour la fourniture de services professionnels d'ingénierie relativement aux travaux de mise à niveau de la station d'épuration.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Monsieur Francis Côté, conseiller au poste # 5, déclare qu'il possède des intérêts pécuniaires à titre de membre du service de la sécurité incendie et s'abstient de participer aux délibérations du Conseil sur les points 4 et 5.

4 *Approbation de l'Entente conjointe de travail entre la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir, la direction du SSISAM (cadre) et les employés pompiers du SSISAM*

---

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** d'approuver l'*Entente conjointe de travail entre la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir, la direction du SSISAM (cadre) et les employés pompiers du Service de Sécurité Incendie de Sainte-Angèle-de-Monnoir (SSISAM)* pour les années 2016 à 2018 inclusivement et telle que mentionnée dans un document et ce, conditionnellement à l'acceptation de l'entente par les pompiers.

Il est également **résolu** d'autoriser monsieur Michel Picotte, maire, et madame Pierrette Gendron, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer le présent document pour et au nom de la Municipalité.

**Adoptée par les conseillers participant aux délibérations**

Résolution numéro 15-08-190

5 *Approbation des Conditions particulières accordées au directeur du SSISAM*

---

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** d'approuver les *Conditions particulières accordées au directeur du Service de Sécurité Incendie de Sainte-Angèle-de-Monnoir (SSISAM)* pour les années 2016 à 2018 inclusivement et telles que mentionnées dans un document.

Il est également **résolu** d'autoriser monsieur Michel Picotte, maire, et madame Pierrette Gendron, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer le présent document pour et au nom de la Municipalité.

**Adoptée par les conseillers participant aux délibérations**

6 *Période de questions*

---

Une période de questions pour le public a lieu à ce moment-ci.

Résolution numéro 15-08-191

7 *Clôture de la séance*

---

Sur proposition de Mme Thérèse L. D'Amours, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** que la séance soit levée.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

---

Michel Picotte  
Maire

---

Pierrette Gendron  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière